



APPT asbl
6, rue Charles VI
L-1327 Luxembourg

www.stopcorrupt.lu
info@stopcorrupt.lu

REVUE DE PRESSE

#7
(au 31 juillet 2020)

Préparée par StopCorrupt

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par StopCorrupt. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de StopCorrupt, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par StopCorrupt. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau par e-mail info@stopcorrupt.lu.

SOMMAIRE DE LA REVUE DE PRESSE DE JUILLET 2020

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/economie/une-faillite-du-freeport-ne-concernerait-pas-l-etat-5efdb283da2cc1784e360c83>

UNE FAILLITE DU FREEPORT NE CONCERNERAIT PAS L'ETAT

- Paperjam.lu : <https://paperjam.lu/article/cssf-4-0-regulateur-en-temps-r>

CSSF 4.0, LE REGULATEUR EN TEMPS REEL (INTERVIEW DE JEAN-PIERRE FABER)

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/etienne-schneider-rejoint-krecke-chez-sistema-5eff1029da2cc1784e360d89>

ETIENNE SCHNEIDER REJOINT KRECHE CHEZ SISTEMA

- RTL.lu : <https://www.rtl.lu/news/national/a/1546276.html>

MODERN SKLAVEREI A BEDRUCH OP GROUSSEM NIVEAU, PARQUET MECHT PERQUISITIONEN

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/77-millions-pour-le-futur-siege-des-archives-nationales-5f0729a0da2cc1784e36138d>

77 MILLIONS POUR LE FUTUR SIEGE DES ARCHIVES NATIONALES

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-parquet-interjette-appel-dans-le-proces-srel-5f06cfb9da2cc1784e36131e>

LE PARQUET INTERJETTE APPEL DANS LE PROCES SREL

- RTL.lu : <https://www.rtl.lu/news/national/a/1547355.html>

CUMUL VU POLITESCHE MANDATER SCHWIEREG ZE STEMMEN

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-budget-de-luxeosys-degraisse-de-41-millions-5f0c20eeda2cc1784e361722>

LE BUDGET DE LUXEOSYS DEGRAISSE DE 41 MILLIONS (INTERVIEW DE FRANÇOIS BAUSCH)

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/economie/un-siege-a-besix-pour-etienne-schneider-5f0c6314da2cc1784e36177e>

UN SIEGE A BESIX POUR ETIENNE SCHNEIDER

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/une-maison-du-grand-duc-et-un-budget-transparents-5f0d8787da2cc1784e361885>

UNE MAISON DU GRAND-DUC ET UN BUDGET TRANSPARENTS

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/economie/bruxelles-veut-s-attaquer-a-la-fiscalite-luxembourgeoise-5f0d6b37da2cc1784e36186c>

BRUXELLES VEUT S'ATTAQUET A LA FISCALITE LUXEMBOURGEOISE

- RTL.lu : <https://www.rtl.lu/news/national/a/1551880.html>

BESCHËLLEGT BEAMTE VUN JESPER GINN ENTLOOSS

- Paperjam.lu : <https://paperjam.lu/article/itm-scrutee-a-chambre-deputes>

L'ITM SCRUTEE A LA CHAMBRE DES DEPUTES

- RTL.lu : <https://www.rtl.lu/news/national/a/1553426.html>

OMBUDSMAN KÉINT NACH AN ANERE BERÄICHER KOMPETENZE KRÉIEN

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-freeport-fait-l-objet-d-une-surveillance-efficace-5f196781da2cc1784e36246a>

LE FREEPORT FAIT L'OBJET D'UNE SURVEILLANCE « EFFICACE »

- Wort.lu : <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/22-procureurs-europeens-pour-lutter-contre-la-criminalite-5f1fd24dda2cc1784e36294b>

22 PROCUREURS EUROPEENS POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITE

Une faillite du Freeport ne concernerait pas l'Etat

Interrogé par les députés quant à une éventuelle liquidation du port franc luxembourgeois, Pierre Gramegna, le ministre des Finances, « ne voit pas de risque réputationnel » pour le Grand-Duché.

(DH) - Alors que Robert Goebbels (76 ans) a quitté ses fonctions de président du conseil d'administration de The Luxembourg Freeport Management Company, en raison de fortes divergences stratégiques¹, l'avenir du port franc du Findel suscite beaucoup d'interrogations. De ce fait, Pierre Gramegna, le ministre des Finances, était invité, mercredi, à s'exprimer sur le sujet devant la Chambre. « Je ne vois pas de risque réputationnel autour d'une éventuelle faillite », a-t-il signifié.

« S'il y a une faillite, ce sera à cause des règles », a-t-il ajouté, tout en indiquant que « ce sont les opérateurs qui veillaient au respect des règles antiblanchiment », c'est pourquoi il avait demandé à l'administration de l'Enregistrement de prendre la relève des Douanes qui, elles, n'étaient pas missionnées en la matière.

Par ailleurs, le ministre des Finances a aussi indiqué que « le business model du Freeport n'est justement plus si intéressant », rejoignant en ce sens Robert Goebbels qui avait appelé à « une stratégie différente », non plus uniquement centrée sur le marché des œuvres d'art² mais davantage sur du matériel de santé, par exemple. Une idée que le millionnaire suisse Yves bouvier³ et les actionnaires du Freeport ne partagent pas semble-t-il.

De l'avis de Pierre Gramegna, c'est donc aux actionnaires « de clarifier ce qu'ils veulent en faire, d'injecter du capital ou de faire faillite ». Mais si l'Etat n'est pas partie prenante dans cette société, il n'empêche qu'il bénéficie toutefois d'un « droit de superficie ». Une disposition prévue dès 2012 par les ministres Luc Frieden (CSV) et Jeannot Krecké (LSAP) qui stipule qu'en cas de faillite les terrains qui appartenaient à l'Etat lui reviendraient de droit.

Pour mémoire, le Freeport avait été conçu près du Findel pour offrir à ses clients un moyen de stockage ultra-sécurisé et « sous douane », avec la garantie que les marchandises ne seraient pas taxées avant d'atteindre leur destination finale. Un concept, « opaque » pour certains parlementaires nationaux et européens qui avaient demandé à en faire la visite en 2018 et qui ne s'étaient pas réellement montrés convaincus⁴.

En activité depuis près de six ans, le port franc luxembourgeois tourne au ralenti. En 2018, il a fait état d'une perte opérationnelle de 1,6 million d'euros ce qui a encore fait gonfler sa dette. Cette dernière est en effet passée de 9,4 millions d'euros en 2017 à 12,3 millions d'euros en 2018.

¹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/freeport-a-besoin-d-une-strategie-differente-5ef07206da2cc1784e360232>

² <https://www.wort.lu/fr/economie/marche-de-l-art-le-luxembourg-fer-de-lance-59c23cad56202b51b13c38d4>

³ <https://www.wort.lu/fr/economie/conflit-avec-l-oligarchie-rybolovlev-le-monacogate-sert-bouvier-59bbbed2956202b51b13c34e2>

⁴ <https://www.wort.lu/fr/economie/commission-pana-le-freeport-ne-convainc-pas-les-eurodeputes-5a795838c1097cee25b7d06b>

LA TECHNO AU SERVICE DE LA PLACE

CSSF 4.0, le régulateur en temps réel



Sous la conduite de Jean-Pierre Faber, la CSSF est entrée dans une séquence de trois ans pour devenir un régulateur en temps réel. (Photo: Johannes Nollmeyer)

Data hub, data lake, Dropbox spéciale, eDesk, applications, chatbots: la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) est entrée dans une phase active de sa digitalisation. D'ici trois ans, le régulateur sera capable de veiller aux bons développements de la Place en temps réel. Tour d'horizon.

L'endroit respire à la fois la quiétude et la modernité, qui doivent accompagner le travail de la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF). Le « Moonlight », son étendard visible, dissimule un autre changement en profondeur, confié à Jean-Pierre Faber. Arrivé quelques mois après Claude Marx, en septembre 2016, l'ancien consultant d'EY a dans ses attributions les aspects opérationnels : ressources humaines, informatique, administration et finance.

Sous sa conduite, le régulateur est entré dans une phase très active de sa digitalisation, qui devrait durer trois ans.

Qu'est-ce qui vous amène à bouger vers plus de digitalisation ? Les acteurs eux-mêmes, le gouvernement, le public ?

Jean-Pierre Faber. – « La pérennité financière est essentielle pour le gouvernement, et la confiance dans la place financière est primordiale eu égard aux revenus fiscaux qu'elle dégage. Or, l'énergie criminelle sera toujours présente, et il existera toujours des fraudeurs. Et à chaque fraude resurgiront les mêmes questions : tout a-t-il été mis en place pour éviter les situations de dérive ? Comment limiter les dégâts causés ?

À cet égard, la CSSF est une institution stratégique pour le pays, systémique pour la place financière. Le gouvernement lui a quelque part confié le rôle de garant de la confiance accordée aux acteurs de la Place. Les particuliers, dont la protection est notre mission première, ont besoin de confiance dans les institutions financières. Les professionnels, quant à eux, doivent avoir confiance dans la stabilité et la prévisibilité du contexte réglementaire. Afin de relever ce défi, notre vision est de passer dans un mode de surveillance en temps réel. Celle-ci n'est pas inscrite dans la loi, mais un idéal à atteindre. Pour ce faire, nous avons mis en place notre stratégie CSSF 4.0, dont la digitalisation est un pilier essentiel.

Sur quels niveaux devez-vous appuyer pour ce changement de paradigme ?

« Outre la composante technologique, notre stratégie CSSF 4.0 comporte également des dimensions organisationnelles et humaines. Organisationnelles : nous avons tout d'abord investi dans nos ressources

humaines en étoffant nos équipes. Nous avons, avec 900 agents, atteint une taille adéquate pour faire face aux défis qui nous sont posés.

Notre priorité est aujourd'hui d'investir dans les compétences de nos collaborateurs et dans l'évolution de celles-ci. Par exemple, nous mettons l'accent sur leur curriculum vitae digital afin qu'ils puissent mieux appréhender les outils innovants qui sont mis à leur disposition, mais aussi sur les nouveaux acteurs et services d'un marché en perpétuelle évolution. Ceci est d'autant plus stratégique qu'en matière de recrutement, nous sommes face aux mêmes problématiques que toute entité surveillée, en ce sens que les compétences sur le marché ne sont pas assez nombreuses.

« Le métier de surveillance va passer d'une surveillance statique, dans laquelle un dossier est bouclé en 90 jours et évalué en 30 jours, à une situation où les algorithmes vont entraîner immédiatement l'analyse des données qui nous sont remontées, voire une investigation auprès de l'entité. »

Jean-Pierre Faber, directeur à la CSSF

Un upgrade de nos compétences en interne entraînera aussi un upgrade de la surveillance du marché. Rajoutons à ceci une revue constante de nos processus de travail, notamment par un recours intensif au « lean management », qui amène plus de réactivité et de rapidité. Mais venons-en à la technologie. Les structures que nous surveillons nous fournissent un certain reporting, par des canaux sécurisés.

Nous pensons que la création d'un data hub nous permettra au fur et à mesure, grâce à l'emploi de l'intelligence artificielle, d'analyser en temps réel des déviations par rapport à des transactions normales. Le métier de surveillance va passer d'une surveillance statique, dans laquelle un dossier est bouclé en 90 jours et évalué en 30 jours, à une situation où les algorithmes vont entraîner immédiatement l'analyse des données qui nous sont remontées, voire une investigation auprès de l'entité. Il ne faut pas oublier que nous avons une contrainte au niveau des ressources. Nous devons utiliser celles qui sont à notre disposition à bon escient, avec une dose de technologie, d'organisation et de compétences, afin d'éviter de devoir augmenter nos effectifs, à périmètre de surveillance constant.

Le hub, qui vous permet de passer à une surveillance en temps réel, doit être perçu par les professionnels comme une intrusion... Cela place l'institution financière en permanence en position de devoir rendre des comptes, ce qui n'est pas tout à fait le cas aujourd'hui...

« Nous faisons aujourd'hui une analyse ex post des rapports financiers et non financiers qui nous sont remis par les entités surveillées. Nous visons à réduire leur temps de traitement. Ceci est également une réponse que nous devons apporter face à la question du coût de la réglementation. Tout comme les entités surveillées, nous constatons une augmentation des coûts que la mise en conformité avec la réglementation nationale, européenne et internationale entraîne. Notre mission est de veiller à la bonne application de cette réglementation, mais nous devons remettre en question notre interaction avec l'industrie, en la rendant encore plus efficace. Sur ce point, je vois trois axes de progrès. Nous devons tout d'abord nous mettre d'accord avec l'industrie sur un data hub tel qu'il en existe déjà dans d'autres pays, comme l'Autriche. S'il y a un accord entre parties sur la manière de présenter les données dans ce hub, sur une certaine transparence vis-à-vis du régulateur sans donner des informations à la concurrence, tout le monde y gagnera. Deuxièmement, il y a le volet « agrément », pour lequel nous avons développé le portail eDesk, qui permet déjà un échange standardisé et transparent. La troisième étape sera le développement de l'app de la CSSF, qui donnera accès à des données personnelles, ainsi qu'à des données corporate.

Est-ce que les deadlines deviennent plus courtes ? Vous parlez de 30 jours de revue d'un dossier. Est-ce que ça accélère le temps de vos décisions ?

« C'est l'ambition ! Les discussions que nous avons avec l'industrie visent à ce que nous parvenions à mettre cela en place dans les meilleures conditions possibles. Mais il faut aussi tenir compte d'éléments externes à la CSSF. Les « legacy softwares » des entités surveillées traditionnelles ne sont pas adaptés à une telle évolution. Par ailleurs, la mouvance vers la digitalisation va mettre en question le business model d'un certain nombre d'entités.

« À la CSSF, nous ne souhaitons pas être meilleurs que les autres, ni même pionniers. »

Jean-Pierre Faber, directeur à la CSSF

À l'inverse, les fintech ont un gros avantage, elles n'ont pas de « legacy costs ». Ces nouveaux acteurs ont développé des outils adaptés à la situation actuelle et ont accès à des data lakes « state of the art » leur permettant beaucoup plus de flexibilité, notamment dans la production de rapports.

À la CSSF, nous ne souhaitons pas être meilleurs que les autres, ni même pionniers. Nous avons mis en place une business intelligence sur base d'une suite de logiciels nous permettant de mieux examiner les données qui nous sont fournies par les entités surveillées. Notre ambition est de pouvoir restituer de manière

anonyme à l'industrie des données concaténées. Nous devons donner des insights à l'industrie, factuels, pour que le Luxembourg reste compétitif par rapport à d'autres places financières mondiales.

Un autre projet s'inscrit dans cette volonté d'optimiser les temps de traitement. La CSSF a signé un accord de coopération avec l'Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust (SnT) de l'Université du Luxembourg. Ce projet d'étude a recours à de l'intelligence artificielle, telle que le machine learning. Le SnT est en train d'analyser les 40.000 prospectus que nous avons autorisés depuis les balbutiements de l'industrie des fonds d'investissement. Ce projet alimentera, d'une part, la revue automatisée de prospectus standardisés via une plateforme propriétaire de la CSSF, et, d'autre part, des 'chatbots' qui aideront les entités surveillées ou leurs intermédiaires dans des demandes d'agrément ou des approbations de prospectus. Cette interaction via robot sera ajustée au fur et à mesure des interactions avec les entités surveillées et les approbations autorisées. Donc, on alimentera les chatbots, qui 'conseillent' les entités surveillées ou leurs intermédiaires, notamment en ajustant des FAQ, pour que ce volet transactionnel soit le plus précis possible. De quoi réduire le temps, renforcer la transparence et nous permettre de faire une surveillance adaptée.

« Nous ne sommes pas en train de remettre en question l'hygiène de la surveillance : les entités resteront elles-mêmes responsables de leur propre surveillance. »

Jean-Pierre Faber, directeur à la CSSF

Beaucoup de chercheurs disent que l'anonymisation est une utopie. Dans le milieu bancaire, comme dans le milieu médical, ce n'est pas sans poser des problèmes. Comment allez-vous régler cette difficulté ?

« Notre ambition n'est pas d'analyser des transactions uniques dans un but d'identifier l'acteur économique ultime ('beneficial owner'). L'anonymisation est une nécessité pour exploiter la concaténation de données et fournir des études ou rapports thématiques à l'industrie. À l'inverse, nous souhaitons pouvoir ajouter de l'intelligence artificielle à l'analyse actuellement en place afin de pouvoir identifier des déviations. La machine va donc associer un flag à un problème sur une transaction, mais c'est à l'entité surveillée de vérifier s'il y a un problème ou non, et de nous remonter cette information. Nous ne sommes pas en train de remettre en question l'hygiène de la surveillance : les entités resteront elles-mêmes responsables de leur propre surveillance.

Le flux d'échanges entre les entités et vous sera-t-il permanent ?

« On doit apporter de la confiance, de la transparence et une équité au marché. Là où on peut être flexible, la CSSF sera flexible, mais là où on ne peut pas être flexible parce que les textes de loi nous l'interdisent, on ne pourra pas l'être. Cette transparence va être renforcée avec le développement de nos portails eDesk, ou avec notre application. À tout moment, tout un chacun pourra voir où il en est par rapport à ses requêtes personnelles d'un côté, et des dossiers à l'instruction de l'autre. Il est évident que standardiser et réduire le temps de traitement aura un impact sur certains acteurs, dont les intermédiaires, qui devront potentiellement agir à d'autres niveaux de la chaîne de la valeur ajoutée dans les démarches vis-à-vis de la CSSF.

Pour revenir aux prospectus des fonds, il est vraiment possible de standardiser l'analyse des prospectus et d'en permettre une analyse en temps réel ?

« Ce ne sera pas possible pour tous les fonds d'investissement. Mais pouvoir s'accorder avec les grands acteurs sur un certain degré de standardisation accélèrera le traitement des dossiers. Et de notre côté, nous pourrions nous consacrer à l'essentiel, à savoir intervenir là où le cerveau humain est nécessaire. Aujourd'hui, cette démarche est en cours. Ce processus sera en permanente évolution, car à chaque fois qu'une déviation aura été traitée, la machine en gardera la mémoire pour adapter le traitement d'un dossier la fois suivante. Si l'institution force pour rester sur sa position, nous serons alertés en temps réel. Le temps de traitement sera réduit, la qualité augmentée, et nous aurons accès au 'versioning'. Ce dernier point n'est pas anecdotique, car il est important de pouvoir comprendre ce qui a changé entre une version 1 et une version 2 et les suivantes. Nous pourrions également directement valider ou non les changements. La dimension digitale permet aussi à un agent de reprendre plus facilement un dossier, parce qu'il aura directement accès à tout l'historique, tout comme ce sera le cas pour l'interlocuteur en face

Pour le régulateur, est-ce intéressant de voir les tentations de certains acteurs de flirter avec les limites, sachant que chaque stratégie définit un niveau de risque que l'acteur est prêt à prendre ?

« Ils le font déjà aujourd'hui. Ils nous proposent déjà leur lecture de la réglementation, et nous leur disons non en documentant notre position. Ce qui va changer, c'est que nous reviendrons vers eux quasiment en temps direct.

Est-ce que le fait que le droit prête à beaucoup d'interprétation est un problème pour avancer sur la voie de cette digitalisation ?

« Non. Au contraire, notre rôle de régulateur est d'apporter certaines clarifications. Ce que nous acceptons en tant qu'institution, c'est le risque résiduel. La somme des risques résiduels forme le risque de réputation, que la Place doit gérer, et à nous d'adapter notre surveillance par rapport à ce risque résiduel.

Cette digitalisation vous permet un gain de combien de temps ?

« C'est très varié. Prenons par exemple nos projets de 'lean management'. En 2019, nous avons mené une douzaine de grands chantiers. Les gains en temps évoluent entre 15 et 60%. En pratique, cela veut dire des contrôles plus appropriés, des interprétations standardisées, plus de délégation. Le temps dégagé permettra à nos agents de suivre des formations, de développer leurs compétences. Mais cela nous permettra également d'être plus flexibles en pouvant mettre des ressources humaines sur des projets imprévus ou structurants qui visent la modernisation du service et/ou de notre institution.

Que devient l'inspection sur site dans le contexte de cette digitalisation ?

« C'est un exemple typique de ce que nous a apporté le 'lean management'. Cela nous a permis de réduire le nombre d'étapes, et donc d'être plus efficaces. Les responsables d'équipe posent aujourd'hui leurs questions par vidéoconférence au responsable de l'inspection sur site. De huit mois, la procédure aboutissant à un meeting final a été réduite à trois mois. Cette bonne expérience du travail à distance a également été mise à profit dans le contexte de la crise du Covid-19. Grâce à des outils comme Webex (le leader du marché de la vidéoconférence, ndlr), les entretiens ont pu se poursuivre. Les premiers retours de visites clôturées étaient positifs, les entités surveillées soulignant notre professionnalisme et notre agilité. Les échanges de dossiers se sont faits de manière sécurisée via une Dropbox CSSF sur base de l'outil MFT. Nous avons même progressé, car nous avons eu accès au 'versioning', ce qui n'était pas le cas auparavant. Nous allons continuer dans ce sens-là !

C'est la CSSF 4.0 ?

« Oui, car on fait appel à de la technologie, à de la révision de nos processus organisationnels et à l'évolution de nos compétences : les trois piliers de la CSSF 4.0. L'objectif est de pouvoir restituer aux entités les données que nous avons sur elles, au lieu de les faire les ressaisir. La vision du régulateur est de ne pas être responsable de la donnée, mais de responsabiliser l'entité.

Est-ce que la technologie permet, du coup, de contrôler plus les institutions ? Ou de cibler les contrôles ?

« Nous avons établi une 'risk-based approach'. Chaque entité se fait inspecter, en fonction de son profil de risque, ou du changement de son set-up à une fréquence plus ou moins rapprochée au cours de sa vie et de son interaction avec la CSSF. Mais celle qui présente, selon notre analyse basée notamment sur le type de clients servis, de produits proposés, d'objectifs commerciaux, mais également sur la réputation de l'entité, un profil de risque plus élevé va se faire inspecter plus souvent. L'automatisation va nous permettre d'améliorer encore cette approche. Et c'est nécessaire, car le nombre d'entités ne fait qu'augmenter, la réglementation ne fait que devenir plus complexe et vaste, et l'effectif de la CSSF ne peut pas augmenter indéfiniment. Nous sommes 900 aujourd'hui, et nous ne souhaitons pas être 1.800 demain. Si nous n'évoluons pas, le Luxembourg va perdre en compétitivité, notamment dans l'industrie des fonds d'investissement. Mais la technologie peut se substituer aussi à de nombreuses missions de back-office bancaires, ce qui va engendrer une réinvention de certains métiers au sein des banques.

On peut donc s'attendre à ce que les effectifs de la CSSF restent autour du millier de personnes ? Qui va évoluer en termes de profils ?

« En 2016, nous étions 43 dans l'IT, avec 30 à 40 externes. Aujourd'hui, nous sommes 103, et 20 à 25 externes. Nous recrutons essentiellement des data scientists, data engineers, database administrators, mais aussi des spécialistes dans des métiers émergents, comme des data quality managers et des spécialistes en matière de cybersécurité. Il faut souligner que nous mettons en œuvre des outils informatiques qui nécessitent une compétence métier. En mode agile, la moyenne de nos projets est de sept à huit sprints. Les projets sont mis en place en binôme entre le métier et l'IT. Les équipes métiers ont été formées à la méthode agile et ont dû passer à un curriculum digital. Par exemple, elles doivent être en mesure de regarder ce qui se passe quand des robots donnent des conseils en investissement. Cela veut dire que des spécialistes métiers doivent également comprendre comment la technologie fonctionne, quels sont les algorithmes utilisés, quels sont les biais qui se présentent. Pensez aux smart contracts, aux tokens, aux virtual assets. Nous devons pouvoir appréhender ces évolutions dans une échelle de temps très courte.

Ce qui ne doit pas être évident ? Les « vrais » experts sont ceux qui travaillent sur ces technologies émergentes, à la recherche d'un profit ou d'un gain.

« Nous gagnons de l'expertise au contact du marché, et notamment des nouveaux entrants pour lesquels la CSSF est une case départ incontournable. Mais, nous n'avons pas de mal à recruter. N'oubliez pas que la question du sens est extrêmement importante pour les jeunes générations. Il n'y a qu'à voir les jeunes qui

se mobilisent autour des questions écologiques ou d'égalité. À la CSSF, nous travaillons uniquement dans l'intérêt public, pour une place financière plus éthique, pour la protection des consommateurs et pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. C'est une noble cause pour se lever le matin et venir travailler, ne trouvez-vous pas ?

Est-ce que vous achetez des solutions externes ? Que ce soit Governance ou Tetrao, par exemple, les fintech luxembourgeois ont de la techno dans ces contextes...

« Nous regardons les deux, les entreprises établies, comme IBM ou Microsoft, tout comme les start-up, notamment en collaboration avec la Lhoft. Nous sommes en train de finaliser un appel d'offres européen pour un Master Data Management – notre data lake –, qui va vraiment structurer le futur et les outils que nous allons choisir, des logiciels aux serveurs.

Le marché du lake, ça va être combien ? Ça va être cher ? Plus de 10 millions d'euros ?

« Nous sommes en phase d'évaluation. Mais ce sera moins de 10 millions d'euros. Il y a deux projets, l'un est la mise en œuvre, et l'autre la maintenance. Et puis, il y a les projets que cela nous permettra de développer. La décision sera prise en juillet 2020 normalement. Les quatre shortlistés sur huit seront vus cette semaine. De gros acteurs. Il faut être réaliste. C'est un projet d'une certaine taille. Il faut pouvoir présenter un track record pour ce type de projet et avoir la possibilité de recourir à un réseau d'expert à certaines phases. »

Étienne Schneider rejoint Krecké chez Sistema

L'ex-ministre de la Défense siègera au conseil d'administration du conglomérat russe en compagnie de l'ancien ministre de l'Économie. Le socialiste avait déjà obtenu un mandat au conseil d'administration d'ArcelorMittal le mois dernier.

En pleine tourmente⁵ dans l'affaire du satellite militaire Luxeosys⁶, l'ex-ministre de la Défense Étienne Schneider fait son entrée au conseil d'administration de **Sistema**, selon une information divulguée par nos confrères de *Paperjam*. Cinq mois après son départ du gouvernement⁷ et trois semaines après avoir rebondi comme membre du CA d'ArcelorMittal⁸, voilà que l'ancien ministre socialiste occupe à présent un nouveau siège au sein du conglomérat russe⁹ basé à Moscou. Il faisait partie d'une liste de douze candidats¹⁰.

Ce faisant, Étienne Schneider rejoint un autre Luxembourgeois : **Jeannot Krecké**, ancien ministre (LSAP) de l'Économie (2004-2012) siège en effet comme membre du conseil d'administration de Sistema depuis huit ans. L'actionnaire majoritaire et président de cette société active dans les secteurs des télécommunications, de la haute technologie, de la banque, du commerce de détail et des soins de santé n'est autre que l'oligarque russe Vladimir Petrovich Yevtushenkov¹¹.

Pour rappel, les revenus de Sistema en 2019 ont atteint 8,28 milliards d'euros et son actif total s'élevait à 16 milliards d'euros à la fin de l'année. Elle est notamment propriétaire de la East-West United Bank, basée au Luxembourg¹².

⁵ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/etienne-schneider-se-defend-et-brouille-les-pistes-5efad7b0da2cc1784e3609f9>

⁶ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-saga-luxeosys-se-poursuit-5edf3462da2cc1784e35f536>

⁷ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/etienne-schneider-heureux-de-remettre-les-pieds-sur-terre-5e3979edda2cc1784e3556bc>

⁸ <https://www.wort.lu/fr/economie/etienne-schneider-au-conseil-d-administration-d-arcelor-5ee721f9da2cc1784e35fae4>

⁹ <https://sistema.com/>

¹⁰ <https://www.wort.lu/fr/economie/etienne-schneider-vise-un-poste-chez-sistema-5ec39f38da2cc1784e35e152>

¹¹ <https://www.richestrussian.com/profiles/vladimir-yevtushenkov/>

¹² <https://www.ewub.lu/>

NATIONAL - RTL HUET INVESTIGÉIERT

Modern Sklaverei a Bedruch op grousssem Niveau, Parquet mécht Perquisitiounen

E Reportage am Journal, an deem et iwwert e méigleche Fall vu Mënschenhandel an engem Veianer Hotel gaangen ass an e Whistleblower hunn d'Saach am Dezember un d'Rulle bruecht. D'Affer si portugisesch Aarbechter, déi d'Gesetzer an och d'Sprooch net kann hunn an hei ausgebeut goufen.

Doropshin hu sech vill Leit bei eis gemellt a sech als weider Affär vun deem selwechte Reseau ausginn. Nëmme waren et du keng portugisesch Aarbechter méi, déi ageflu goufen, mä Lëtzebuerger Employéen, Studenten, Fournisseuren a vill anerer.

Den Dan Wiroth ass alle Spueren nogaangen, huet nogesicht a bei der méintelaanger Recherche erausfonnt, dass et sech bei dëser Affär net nëmmen ëm modern Sklaverei handelt, mä och ëm Bedruch op grousssem Niveau a ville Beräicher. Bedruch u Mënschen an un de Lëtzebuerger Verwaltungen. Déi allerdéngs schéngen an dëser Affär iwwerfuert.

"Affer gëtt et der méi wéi Honnert"

D'Affer sinn engersäits portugisesch Awanderer, déi mat Versprieche ugelackelt ginn, déi kenger Realitéit entsprechen. Awer och Lëtzebuerger Personal, Frontalieren oder Studente ginn hei systematesch ausgenutzt oder net korrekt bezuelt. Iwwerstonnen oder Sonnesstonne ginn och net bezuelt. Ëmmer erëm gi Leit net bei der Krankekeess ugemellt.

Am Mëttelpunkt steet ee Geschäftsmann, deen an enger Dose Firme Gerant oder Administrateur ass oder och nach Parten huet.

"Jiddereen weess Bescheed, mä keen ënnerhëlt eppes."

Et gëtt wuel kee staatleche Service, deen net scho mat dëser Affär befaasst war an awer geschitt näischt. Déi Lëtzebuerger Autoritéite geroden ënner beschoss.

D'ITM sou wéi déi aner Verwaltungen kënnen nëmmen an hirem legale Kader intervenéieren. Dës Affär weist hin op en Dysfonctionnement vun der Zesummenaarbecht tëschent den ënnerschiddlechen Administratiounen a beweist, wéi eng Persoun mat engem komplexe Firmekonstrukt Mënschen an och de Staat beduckse kann, dat schonn zënter 12 Joer.

Kommentaren, Froen an Informatiounen kënnt Dir op dossier@rtl.lu ermailen.



Hien erkläert genau, wéi et zu dësem Reportage komm ass.

De Parquet Dikrech präziséiert, dass scho wéinst Verstéiss géint d'Aarbechtsrecht eng Instruktioun gemaach gouf, déi op d'Joren 2012 an 13 zeréck ginn. Et war och zu engem Renvoi virun d'Dikrecher Geriicht komm.

De Parquet ass den Ament parallel mat enger weiderer Enquête géint déi Responsabel vun deem Hotel-Restaurant zu Veianen an och Betriber vun Angelduerf am Gaang. Et geet ëm weider Verstéiss géint d'Aarbechtsrecht a wéinst Fälschung.

Ugangs Juli gouf et Perquisitiounen an d'Enquête geet virun.

Communiqué du parquet de Diekirch : perquisitions dans le cadre d'une enquête à l'encontre d'une société du secteur Horeca

(09.07.2020)

Suite à un reportage diffusé sur RTL Télé Lëtzebuerg en date du 8 juillet 2020, le parquet de Diekirch tient à préciser qu'une instruction judiciaire du chef notamment d'infractions au Code du travail à l'encontre des intéressés portant sur des faits commis dans les années 2012-2013 a déjà été menée il y a un certain temps. Suite à la clôture de l'instruction, la chambre du conseil a décidé le renvoi devant le tribunal correctionnel de Diekirch.

En outre, le parquet de Diekirch diligente actuellement une enquête des chefs de faux, usage de faux et d'infractions au Code du travail suite à une information de l'Inspection du travail et des mines sur de nouveaux faits visant les mêmes intéressés agissant dans le cadre d'une société exploitant un hôtel-restaurant à Vianden et des restaurants avec, respectivement, service de livraison et de take-away à Ingeldorf.

Des perquisitions ont été opérées les 1^{er} et 4 juillet 2020, tant dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg que dans celui de Diekirch, par le service de police judiciaire en coopération avec l'Inspection du travail et des mines en vue de rassembler des preuves de ces infractions.

L'enquête suit son cours.

Le parquet tient à rappeler que toute personne visée par une enquête ou une procédure pénale est présumée innocente tant que sa culpabilité n'a pas été reconnue par une décision définitive de la juridiction de fond compétente.

77 millions pour le futur siège des Archives nationales

Transféré sur le site de Belval, le bâtiment de quelque 16.000 m² répartis sur sept étages doit unifier les différents sites actuels et être opérationnel d'ici à 2024. Le futur ensemble sera réalisé à partir de matériaux durables et sera doté d'une toiture végétalisée.

Les députés de la Commission des Travaux publics ont évoqué ce jeudi le projet de loi 7600¹³ qui autorise le gouvernement à construire un nouveau bâtiment pour les Archives nationales. Si les plans avaient été dévoilés en mars dernier¹⁴, le budget est à présent connu : la création d'un nouveau siège à Esch-Belval va coûter 77,2 millions d'euros.

L'enveloppe budgétaire comprend la construction d'un immeuble de 16.000m² répartis sur sept étages ainsi que son équipement et l'aménagement des alentours. Trois quarts du futur bâtiment seront consacrés au dépôt et respecteront les conditions particulières comme notamment une température constante.

Une jolie somme d'argent certes mais cet investissement est attendu avec une certaine impatience par l'ensemble du personnel. A l'heure actuelle, les archives nationales sont dispersées sur cinq sites différents : le plateau du Saint-Esprit (bâtiment central et un dépôt), Bertrange (dépôt Bourmicht et le centre Hermes) et des locaux à l'Athénée.

De plus les capacités de stockage du nouveau bâtiment, qui couvriront les besoins pour les 25 à 30 prochaines années, vont être augmentées : 105 km linéaires contre 60 actuellement. Les conditions de rangement vont également répondre aux exigences de l'archivage moderne.

Le futur emplacement sur le campus universitaire permettra aussi de créer des synergies avec l'Université du Luxembourg et les différents centres des recherches. Le début des travaux est programmé pour l'année 2021 et la durée est estimée à trois ans.



La future façade du site de Belval.

Le parquet interjette appel dans le procès SREL

Deux semaines après le verdict d'acquiescement de trois anciens agents du Service de renseignement de l'État rendu en première instance, le Ministère public a décidé de ne pas en rester là. La date du procès en appel sera communiquée ultérieurement.

(JFC) – C'était le 25 juin dernier¹⁵. Treize ans après une possible mise sur écoute illégale d'un informateur¹⁶, les juges de la douzième chambre pénale avaient acquitté les trois accusés du procès SREL pour « manque de preuves ». N'acceptant pas ce verdict, le Ministère public annonce ce jeudi avoir interjeté appel du jugement. Le procès se poursuivra donc à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Pour rappel, l'ancien directeur du Service de renseignement de l'Etat du Luxembourg, **Marco Mille**, ainsi que son chef des opérations, **Frank Schneider**, et l'ancien agent secret **André Kemmer** ont été traduits en justice en mars dernier pour des écoutes téléphoniques prétendument illégales.

Ils auraient intercepté les télécommunications de l'informateur Loris M. en **janvier 2007** sans avoir reçu l'autorisation nécessaire du ministre d'État de l'époque, **Jean-Claude Juncker**. Juncker, qui a lui-même témoigné en mars¹⁷, ne se souvenant pas d'avoir donné son autorisation - sans pouvoir toutefois non plus l'exclure...

Dans leur jugement rendu en première instance, les juges ont déclaré qu'il n'était pas évident que l'action était illégale. Le ministre d'État de l'époque avait en effet pu donner son accord oralement, sans qu'il y ait une autorisation écrite. Cependant, Jean-Jacques Dollar, le procureur général adjoint avait alors estimé qu'il n'y avait « aucun doute sur l'illégalité de l'action », et avait exigé « des amendes contre les trois défendeurs ».

¹⁵ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-proces-du-srel-accouche-d-une-souris-5ef45b68da2cc1784e360519>

¹⁶ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/verdict-prevu-le-30-avril-pour-le-proces-du-srel-5e6a536dda2cc1784e3583e3>

¹⁷ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/pour-juncker-enregistrer-ne-signifie-pas-espionner-5e5fde09da2cc1784e3578e5>

NATIONAL - DUEBELMANDATER: JO ODER NEE?

Cumul vu politesche Mandater schwiereg ze stemmen



Am Fong si se sech alleguer eens an awer ass bis ewell näischt geschitt: de Cumul vu politesche Mandater ass eng grouss perséinlech Erausforderung.

De leschte Freideg huet den LSAP-Fraktionspresident Georges Engel säi Mandat als Suessemer Buergermeeschter opginn. Dat well béid Aufgaben einfach net eleng ze stemme sinn. Allgemeng sinn d'Partei sech och eens, dass politesch Mandater net solle cumuléiert ginn, ma déi eng sinn dobäi méi presséiert wéi anerer, fir Neel mat Käpp ze maachen.

Déi Lénk hunn net gewaart, dass e Gesetz dës Fro fir si reegelt. Si hunn an hire Statute stoen, dass ee sech tëscht deenen zwee Poste muss decidéieren, sollt ee gläichzäitig als Schäfte oder Buergermeeschter an Deputéierte gewielt ginn. E Cumul vun de Mandater féiert an hiren Aen dozou, dass ze vill Muecht op eenzele Persoune konzentréiert gëtt.

Derbäi kéim, dass et och ze vill Aarbecht fir eng eenzel Persoun wier, esou de Porte-Parole vun déi Lénk, Gary Diderich: „Ganz kloer, et kann een net déi zwee Mandater anstänneg ausfüllen. Et kann een et bei jidderengem observéieren, deen dat mécht, dass en entweder op där enger oder där anerer Plaz absent ass.“

Ganz änlech gesäit een dat bei der LSAP. Dem President Yves Cruchten no, wier et immens schwéier, zwee Mandater ënnert een Hutt ze kréien: „Ech hunn héije Respekt virun deenen, déi Buergermeeschter an Deputéierte sinn. Dat ass vill Aarbecht. Do huet een dann net méi vill Fräizäit. Virun all deenen zéien ech mäin Hutt. Ech sinn awer der fester Iwwerzeugung, dass et eiser Chamber gutt géif doen, wa mer dat géifen trennen. An et géif och eise Gemenge gutt doen, well e Buergermeeschter mengen ech haut net méi niewelaanscht ka gspillt ginn.“

Haut wier e Buergermeeschter a senger Gemeng all Dag gefuerdert an d'Gemenge géifen et och verdénge Buergermeeschteren ze hunn, déi déi néideg Zäit dofir hunn.

De Premier hat viru gutt engem Joer d'Partei gefrot, hir Propositionen zu enger Reform vum Walgesetz ze maachen. An deem Kader hunn ënnert anerem och déi Gréng gefuerdert, dass de Cumul vu Mandater soll ofgeschaaft ginn, esou d'Co-Presidentin Djuna Bernard.

„Dat war ee grouse Punkt dran, dass mir effektiv fannen, dass hautzedaags mat der Komplexitéit vun de politesche Mandater an de steigenden Ufuerderungen, grad och op Gemengenniveau, d'Amt vun engem Buergermeeschter an engem Deputéierten net kompatibel ass.“

Einfach ofschafen oder verbidde wier awer och keng Léisung. Dofir misste fir d'éischt Statute geschaaft ginn – esouwuel fir d'Gemengepolitiker, wéi fir d'Deputéiert. E Statut, dee Pai, Sozialversécherung, Rentenusproch an esou weider festleet, wéi den CSV-Parteipresident Frank Engel erkläert.

„An dat muss alles esou organiséiert ginn, dass mer et fäerdeg bréngen, dass fréier oder spéider nach iergend e Mënsch, deen net scho Staatsbeamten ass, wëllt Politik maachen. Well wann ech dat kucken, wat mir de Moment erliewen an der Chamber an och soss, da stellen ech aus genau där Absence vum Statut eraus fest, dass kaum nach e Mënsch, deen net Beamten ass, sech traut fir e politescht Engagement anzegoen, well en duerno souwisou gegebenenfalls ouni Netz an duebele Buedem géif falen a well e währenddeem deelweis an enger Situatioun ass, wou e keen anstännege Revenu huet. Ech kann net zu engem Buergermeeschter soen, du bass elo just nach Buergermeeschter, wann deem seng eenzeg Entlounung 13 Stonne Congé politique sinn.“

Deemno si sech d'Parteie grondsätzlech eens. Just beim Timing, schéngt et ënnerschiddlech Virstellungen ze ginn.

Geet et der DP no, waart een elo mol of, dass d'Verfassungsreform ofgeschloss gëtt, wéi d'Presidentin vun deene Bloen, Corinne Cahen erkläert: *„Mir haten am Fong de Premier gefrot, fir no der Verfassungsreform, eis eng Kéier dohin ze setzen an iwwerhaupt dee ganze Walsystem eng Kéier z'iwwerkucken an dann eng Gesamtreform ze maachen an net elo e bësse flécken ze goe riets oder lénks. Mir sinn der Meenung, dass dat näischt bréngt, einfach e bësse flécken ze goen, mä dass een dat dann am Globale muss gesinn.“*

Den LSAP-Präsident Yves Cruchten gesäit dobäi awer kee Problem: *„Ech gesinn et awer elo net onbedéngt, dass een elo muss d'Verfassungsreform ofwaarden an nach Saachen drunhänken. Dat kann ee sécherlech spéiderhin nach ëmmer maachen, mä bei der Fro vun der Trennung vun de Mandater ginn et zwou Saachen. Dat eent ass d'Mandater kloer trennen an eng Opwärtung vun de Buergermeeschteren a Schaffen an de Gemengen.“*

Den Yves Cruchten ass iwwerdeems och iwwerzeegt, dass dës Reform nach an dëser Legislatur misst duerchgesat ginn.

„Ech sinn och der fester Iwwerzeegung, dass nëmme dës Koalitioun dat fäerdegbréngt. Wann ech héiere, wat déi aner Parteien dozou soen, wann ech d'CSV héieren, déi erëm op Zäit spillt a seet, mir sollen da mol no de Wale kucken. An no den nächste Wale kommen erëm eng Kéier Walen an da maache mir et ni.“

Esou retizent, huet de President vun der CSV an eisem Interview allerdéngs net geklongen: *„Ech géif mir wënschen, dass ee sech ënner Parteien eng Kéier kéint zesummesetzen a soe: Mir maachen dat elo! Well am anere Fall maache mir et jo net. An dat ass dat, wat mir elo scho joerzengtelaang maachen, nämlech dass mer näischt maachen.“*

Egal wéi, schéngt et en Uleies fir eng Majoritéit an der Chamber ze sinn. D'Jugendpartei vun alle Faarwen haten och schonn eng Petitioun an deem Sënn lancéiert. Interessant deemno, dass et bei esou vill Konsens awer bis ewell nach kee Reformprojet um Dësch läit.

Links

- [Duebelmandater: Jo oder Nee? \(1\) / Rep. Maxime Gillen¹⁸](#)
- [Duebelmandater: Jo oder Nee? \(2\) / Rep. Maxime Gillen¹⁹](#)

¹⁸ <http://perma.rtl.lu/a/1397003.mp3>

¹⁹ <http://perma.rtl.lu/a/1397001.mp3>

«Le budget de Luxeosys dégraissé de 41 millions»

Avant son audition ce lundi en commission du Contrôle de l'exécution budgétaire, François Bausch (Déi Gréng), le ministre de la Défense révèle que la facture finale du projet de satellite militaire sera dépassée de 139 millions d'euros, au lieu des 180 millions précédemment annoncés.

(JFC, avec Marc Hoscheid) – Cela fait des mois que la saga dure²⁰ et n'est pas encore près de se terminer. Le doublement de la facture du satellite luxembourgeois d'observation militaire Luxeosys de 170 à 350 millions d'euros²¹ a déjà fait l'objet de nombreuses discussions controversées et la question de la responsabilité politique a été soulevée. Opposé dans ses déclarations à celles de son prédécesseur Etienne Schneider (LSAP)²², le ministre de la défense **François Bausch (Déi Gréng)** se montre pourtant réticent à blâmer l'ex-ministre, même si selon lui « des erreurs ont été commises dans la planification ». Ce, alors que le dossier revient ce lundi sur la table de la commission du Contrôle de l'exécution budgétaire.

François Bausch, le satellite d'observation Luxeosys défraye la chronique depuis plusieurs mois. Mais de quoi s'agit-il concrètement ?

François Bausch, ministre de la Défense - « Placé sur une orbite relativement proche de la Terre, Luxeosys est un satellite militaire à la base, destiné à l'observation, qui permet de prendre des photos très précises. Pour donner un exemple d'utilisation possible : si l'ONU venait à soupçonner qu'une installation nucléaire en Iran était convertie à des fins militaires, le satellite pourrait alors être déplacé au-dessus de la zone et prendre des clichés. Je rappelle qu'il s'agit d'un projet purement public, ce qui signifie que nous le mettons à la disposition de partenaires institutionnels, tels que l'OTAN ou l'ONU, voire de certains États à titre individuel. Il n'y a pas d'intérêt commercial.

Mais Luxeosys peut aussi être utilisé dans le secteur civil. Par exemple, pour surveiller la montée des eaux sur la côte italienne ou pour étudier les terres agricoles. J'avoue que plus je passe de temps sur ce projet, et plus je le trouve intéressant, parce que je pense qu'il s'intègre vraiment bien au Luxembourg. Nous pouvons utiliser ce satellite de différentes manières sans la moindre intention belliqueuse. Ce n'est pas comme si des armes pouvaient être contrôlées par son intermédiaire. Bref, je suis à fond derrière ce projet.

Quelle peut être sa valeur ajoutée pour le Luxembourg ?

« S'il existe de modestes possibilités de retombées commerciales, ce n'est pas non plus le but de départ. Celles-ci ont intégré le projet dans sa mise en place finale, lorsqu'on s'est rendu compte qu'il serait serré en termes budgétaires. L'avantage pour le Luxembourg est que nous pouvons apporter une contribution utile au sein de l'OTAN ; nous souhaitons nous impliquer au Sahel parce que nous coopérons aussi étroitement avec les pays de cette région dans le cadre de la coopération au développement. Nous voulons contribuer à désamorcer les causes de conflit dans cette région. Ainsi, nous pouvons acquérir une grande renommée internationale grâce à cet outil.

N'existait-il pas d'autres projets dans lesquels le Luxembourg aurait pu investir de l'argent dans le cadre de ses engagements avec l'OTAN ?

« Nous avons en effet d'autres projets. Il est important de rappeler que nos dépenses de défense représentent actuellement **0,6% de notre PIB**, et que notre but est d'atteindre **0,72% d'ici 2023**. Nous sommes donc encore loin actuellement de l'objectif qui est de 2%. Cela comprend plusieurs projets, tels que la rénovation du dépôt de munitions à Waldhof ou la nouvelle construction du stand de tir du Bleesbruck, deux projets dont bénéficie également la police.

Ensuite, il y a les hélicoptères²³ qui ont été commandés sous le mandat de mon prédécesseur, Étienne Schneider et qui ont maintenant été livrés, ainsi que l'avion ravitailleur et de transport polyvalent²⁴ acheté en collaboration avec plusieurs autres Etats. Cet **Airbus A330 MRTT** peut remplir des tâches très variées.

²⁰ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/dei-lenk-bataille-contre-deux-contrats-militaires-5ebed167da2cc1784e35dd53>

²¹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-saga-luxeosys-se-poursuit-5edf3462da2cc1784e35f536>

²² <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/etienne-schneider-se-defend-et-brouille-les-pistes-5efad7b0da2cc1784e3609f9>

²³ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-flotte-luxembourgeoise-prend-peu-a-peu-son-envol-5e18590ada2cc1784e353ba8>

²⁴ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-flotte-luxembourgeoise-prend-peu-a-peu-son-envol-5e18590ada2cc1784e353ba8>

Ainsi, vu que l'OTAN s'est fixé pour objectif de devenir plus active en cas de deuxième vague de la pandémie, cet avion se révèle parfait pour le transport de malades. Nous allons également renouveler partiellement le parc de véhicules militaires. Mais même avec tous ces investissements, nous n'atteindrons que les 0,72% susmentionnés, si bien que si nous ne mettons pas en œuvre le projet de satellite, nous serons gravement en retard.

Votre prédécesseur à la Défense, Étienne Schneider s'est toujours intéressé de très près au secteur spatial. En tant que ministre de l'Économie, il a fait avancer l'exploitation de l'espace. Ce projet Luxeosys n'incarne-t-il pas le danger potentiel lorsqu'un ministre n'établit pas une séparation suffisamment étanche entre ses différents portefeuilles ?

« C'est une question que l'on peut effectivement se poser, même si je crois qu'Étienne Schneider a lancé ce projet en toute bonne foi²⁵. Le tuyau est venu du monde des affaires et il l'a transmis sans aucune arrière-pensée. Nous devons néanmoins établir des distinctions plus claires, mais cela n'empêche pas deux ministres de travailler main dans la main sur un projet. Le problème principal de ce projet n'est pas l'idée de base, mais réside dans le fait qu'il a été poussé trop vite et que des étapes ont été brûlées. Par exemple, la loi a déjà été présentée en mars 2018, mais le rapport n'a été achevé qu'en mai. On aurait dû prendre un an de plus.

Justement, eu égard à cette accélération du dossier, d'aucuns soupçonnent M. Schneider d'avoir voulu faire passer le projet à tout prix avant les élections d'octobre 2018. Ce, parce qu'il n'était pas sûr de garder un maroquin et qu'il espérait en tirer des avantages personnels pour son avenir hors de la sphère politique...

« Je n'entends pas spéculer à ce sujet. Je veux seulement appréhender les choses sur la base de faits, et je n'ai rien trouvé qui puisse être en désaccord avec Étienne Schneider. Dès que j'ai remarqué que le projet ne se déroulait pas de la façon souhaitée, il était important pour moi d'établir une transparence totale. Les députés reconnaîtront que je leur ai transmis tous les documents du dossier. C'était aussi une nécessité, car je veux les convaincre du bien-fondé de ce projet. Ce lundi en commission du Contrôle de l'exécution budgétaire, ils recevront une liste complète et détaillée des coûts ainsi que l'avis d'expert de PWC.

Tout ce que je peux affirmer maintenant, c'est que le dépassement du budget sera **dégraissé de 41 millions d'euros**. Vu que j'avais présenté une augmentation de budget de l'ordre de 180 millions d'euros (350 millions contre 170 au départ, ndlr), elle sera donc ramenée à 139 millions d'euros. Il existe même encore une marge d'amélioration, mais pour des raisons de transparence, je préfère inscrire un chiffre plus élevé dans le projet. Ce lundi, je voudrais que les députés me disent clairement si nous allons poursuivre le projet. S'ils désirent recevoir plus d'informations ou s'ils ne me croient pas, la Chambre dispose toujours de la Cour des comptes comme outil de contrôle.

Pourquoi cet empressement à obtenir la clarté de la part de l'Assemblée parlementaire dès aujourd'hui ?

« Je ne veux pas faire pression sur la Chambre, mais nous devons respecter certains délais. J'ai besoin de la loi de finances complémentaire pour novembre au plus tard. J'ai également calculé ce qu'il nous en coûtera si nous arrêtons le projet maintenant : nous aurions alors dépensé 145 millions d'euros sur les 170 prévus à l'origine et nous n'aurons rien ! Nous perdrons également une énorme partie de notre réputation internationale. Si nous injectons maintenant 139 millions d'euros supplémentaires, cet argent ne sera pas perdu, mais c'est le prix à payer.

La constitution d'une commission d'enquête serait-elle alors une option ?

« Une commission d'enquête est mise en place lorsqu'un ministre refuse de fournir des informations. Or, j'ai moi-même demandé à la Chambre d'intervenir et j'ai commandé le rapport à PWC. Personne n'a rien fait d'illégal, et je ne vois donc pas de raison pour mettre en place une telle commission. Mais le Parlement est une institution indépendante et décide lui-même de ce qu'il veut faire. »

²⁵ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/etienne-schneider-se-defend-et-brouille-les-pistes-5efad7b0da2cc1784e3609f9>

Un siège à Besix pour Etienne Schneider

Décidément, sa retraite politique laisse beaucoup de temps à l'ancien ministre des Finances. Après avoir accepté une place au conseil d'administration de Sistema et ArcelorMittal, le Luxembourgeois obtient un fauteuil au sein du groupe immobilier.

Il faut croire que moins de six mois après avoir mis fin à ses représentations gouvernementales²⁶, Etienne Schneider (LSAP) trouvait le temps long. En quelques semaines, le voici passant du poste de ministre de la Santé et de l'Économie, à des fonctions parmi les conseils d'administration d'ArcelorMittal²⁷, Sistema²⁸ et maintenant Besix²⁹. Une dernière désignation pile au moment où son rôle dans l'attribution des marchés pour la construction d'un satellite luxembourgeois fait polémique³⁰.

Au sein de Besix, le socialiste de 49 ans remplacera (en tant qu'administrateur indépendant) l'homme d'affaires wallon³¹ Jean Stéphane. Pour le groupe immobilier, né en Belgique, la recrue semble être de choix, et le communiqué officiel ne manque pas d'évoquer les qualités de celui qui fut vice-Premier ministre : « Il apporte à la fois une profonde expertise financière et une vision forte de l'innovation et du leadership ».

En mai dernier, le conseil d'éthique s'était déjà penché sur les nouvelles lignes de celui qui a suivi l'enseignement en Économie de l'ICHEC à Bruxelles et de la Greenwich University³² de Londres. L'avis des sages portait sur la possibilité pour l'ancien membre du gouvernement de créer une société anonyme, en l'occurrence la SA Beta Aquarii³³ (spécialisée en conseil économique et commercial, et l'intermédiation). Les membres du conseil avaient alors pointé le flou des textes encadrant les activités des ex-membres de postes politiques à haute responsabilité.

Aux dernières nouvelles, Etienne Schneider restait toujours en lice pour un poste au sein de l'Agence spatiale européenne³⁴. Une Esa dont il convoite la direction générale.

²⁶ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/etienne-schneider-heureux-de-remettre-les-pieds-sur-terre-5e3979edda2cc1784e3556bc>

²⁷ <https://www.wort.lu/fr/economie/etienne-schneider-au-conseil-d-administration-d-arcelor-5ee721f9da2cc1784e35fae4>

²⁸ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/etienne-schneider-rejoint-krecke-chez-sistema-5eff1029da2cc1784e360d89>

²⁹ <https://www.besix.com/en/news/etienne-schneider-joins-the-board-of-directors-of-besix-group>

³⁰ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-budget-de-luxeosys-degraisse-de-41-millions-5f0c20eeda2cc1784e361722>

³¹ <http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/merite/stephane-jean#.XwxhSCgzaUk>

³² <https://www.gre.ac.uk/>

³³ <https://www.datocapital.lu/companies/Beta-Aquarii-Sa.html>

³⁴ <https://www.esa.int/>

Une Maison du Grand-Duc et un budget «transparents»

Les recommandations du rapport Waringo n'étaient pas la priorité du gouvernement ces derniers mois, mais le dossier avance. C'est ainsi que le budget qui prendra en compte les activités officielles de la monarchie devrait être prêt à l'automne alors que le personnel rattaché à la Cour dépendra de la fonction publique.

(DH) - Si la lutte contre le covid-19 et les mesures prises pour faire face à la crise économique demeurent les priorités du gouvernement, l'application des recommandations du rapport Waringo³⁵ n'a pas été occultée. Dans un premier temps, le budget destiné à la cour grand-ducale pour l'année 2021 devrait être ficelé cet automne alors que le personnel travaillant au sein de la **Maison du Grand-Duc** sera prochainement rattaché à la fonction publique.

Ce n'était « pas la première priorité du gouvernement ces derniers mois », mais le dossier « n'a pas été mis dans un tiroir » et les choses ont évolué³⁶ depuis février dernier, a tenu à rappeler le Premier ministre Xavier Bettel (DP) devant les députés ce mardi matin. Le « rapport Waringo » est sur les rails et les premières mesures seront prochainement effectives. A commencer par l'aspect budgétaire et la séparation entre les activités officielles³⁷ du chef de l'État - financées par les contribuables - et les activités d'ordre privé³⁸ du souverain.

Dans ce contexte, le budget pour l'année 2021 - de même que le budget pluriannuel - devrait être finalisé pour l'automne, selon le Premier ministre. Le budget de la monarchie sera soumis aux mêmes conditions que la comptabilité de l'État et devra être « transparent, clair et précis »³⁹. A charge pour la Cour des comptes d'en apprécier l'exécution.

Au niveau du fonctionnement de la Cour, la **création de la Maison du Grand-Duc**, créée via un arrêté grand-ducal, apparaît comme une grande nouveauté. Avec l'objectif de traiter le maréchalat⁴⁰ comme **une administration étatique**, le personnel au service des souverains sera rattaché à la fonction publique. A la tête de cette administration nouvellement créée, le maréchal de la Cour jouera le rôle principal et devrait être **entouré d'un comité de direction**.

Ce comité de direction sera composé de **hauts fonctionnaires** et leur recrutement s'établira via « une procédure de recrutement transparente » et avec l'accord du ministère d'État, d'après Xavier Bettel. Par ailleurs, concernant les travaux en vue d'une révision du texte de la Constitution⁴¹, Mars Di Bartolomeo (LSAP) a indiqué que le chapitre concernant le Grand-Duc sera présenté en commission parlementaire le 20 juillet. La liste civile du chef de l'État y sera notamment traitée.

³⁵ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-rapport-waringo-sans-concession-avec-la-cour-5e3408a5da2cc1784e355209>

³⁶ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/quelles-suites-pour-le-rapport-waringo-5e395961da2cc1784e355699>

³⁷ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-cour-grand-ducale-sous-observation-5e3434a7da2cc1784e355241>

³⁸ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/que-d-argent-sous-les-ors-du-palais-grand-ducal-5e3451d9da2cc1784e35526a>

³⁹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/laurent-mosar-attend-plus-de-transparence-de-la-cour-5e37ea21da2cc1784e355524>

⁴⁰ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/yuriko-backes-devient-marechale-de-la-cour-5ea93b68da2cc1784e35cad8>

⁴¹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/coup-de-fouet-constitutionnel-5e3afb6da2cc1784e35584b>

Bruxelles veut s'attaquer à la fiscalité luxembourgeoise

Dans le sillage de la crise générée par le covid-19, la Commission européenne envisage de mettre en place des poursuites contre les États membres dotés d'un régime d'imposition avantageux pour les multinationales. Des pays comme le Grand-Duché, la Belgique ou les Pays-Bas sont ciblés, selon le Financial Times.

(Jmh) - Une bataille sans précédent autour de la fiscalité se prépare à Bruxelles. Selon les informations du *Financial Times*⁴², la Commission européenne envisage de poursuivre les États membres dotés de régimes d'imposition dont tirent avantage les multinationales. En ligne de mire directe, le Luxembourg, mais aussi la Belgique, les Pays-Bas ou bien encore l'Irlande.

Les réflexions en cours, menées dans le cadre du besoin de nouveaux équilibres financiers liés à la crise du covid-19, pourraient aboutir à ce que le journal économique britannique considère comme « une attaque juridique sans précédent ».

Pour ce faire, l'exécutif européen envisage le recours à l'article 116 du traité de l'UE⁴³ qui prévoit qu'« au cas où la Commission constate qu'une disparité existant entre les dispositions législatives, réglementaires ou administratives des États membres fausse les conditions de concurrence sur le marché intérieur et provoque, de ce fait, une distorsion qui doit être éliminée, elle entre en consultation avec les États membres intéressés. »

Un dispositif juridique jamais utilisé jusqu'à présent et qui vise à s'attaquer de front à l'évasion fiscale des multinationales. Face à la levée de bouclier prévisible des États membres concernés, le *Financial Times* indique que cette initiative de la Commission pourrait se faire via le soutien d'une majorité qualifiée des 27 plutôt qu'à l'unanimité. Une manœuvre destinée à empêcher la mise en place d'un veto. La mesure devrait tout de même être approuvée par le Parlement européen.

Selon Paul Tang, eurodéputé néerlandais et futur président de la sous-commission du Parlement européen sur la fiscalité cité par le quotidien, « la mise en œuvre de l'article 116 pourrait mettre fin aux pratiques déloyales dans les paradis fiscaux de l'UE ». Considérée comme « une course vers le bas qui profite à une petite minorité au détriment des autres », cette situation est décrite comme « inacceptable, surtout en période économique difficile. »

Contacté mardi, le ministère des Finances, indique qu'« il est trop tôt pour réagir » sur ce qu'il considère comme « une hypothèse et non une proposition concrète mise sur la table » par la Commission. Et ce dernier d'assurer qu'« en cinq ans plus de progrès ont été réalisés qu'au cours des 20 ans écoulés en matière de vote de directives fiscales ».

⁴² <https://www.ft.com/content/4068b83a-2c64-43e9-b82a-0b77c454164b>

⁴³ https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:88f94461-564b-4b75-ae77-c957de8e339d.0010.01/DOC_3&format=PDF

NATIONAL - GEMENGE-SUEN DETOURNÉIERT

Beschëllegt Beamte vun Hesper ginn entlooss



© RTL Archivbild

Et war e Punkt am leschten Hesper Gemengerot: béid Beamten, deene reprochéiert gëtt Gemenge-Suen a Milliounenhéicht detournéiert ze hunn, ginn entlooss.

Dës Tageblatt-Nouvelle krut RTL vun Hesper Gemengeresponsabelen confirméiert. Viru genee engem Joer war dévoiléiert ginn, datt 2 Beamte vun der Hesper Gemengen-Administratioun iwwert en Zäitraum vun 20 Joer Suen detournéiert hunn. D'genee Zomm vum Schued gouf ni public gemaach mä dierft substantiell sinn.

De Conseil de Discipline vun de Gemengen-Fonctionnaires huet e kompletten Dossier iwwert déi zwee beschëllegt Männer zesummegeallt, deen un d'Justice weider geleet gouf.

No der Enquête dierft den zwee Accuséierten, aktuell suspendéierte Fonctionnaires, de Prozess gemaach ginn.

Links

- [RTL-NEWS: Gemengerotsmembere vun Hesper sollen Accès op PwC-Rapport kréien](#)⁴⁴

⁴⁴ <https://www.rtl.lu/news/national/a/1495677.html>

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS AU LUXEMBOURG

L'ITM scrutée à la Chambre des députés



Le ministre du Travail et celle de la Justice ont échangé avec des représentants de l'ITM et des députés lundi. (Photo: Matic Zorman / Maison Moderne)

La commission du travail s'est penchée lundi sur la question de la traite des êtres humains et des contrôles mis en place par l'Inspection du travail et des mines.

L'ITM a-t-elle les moyens et les compétences de veiller à la lutte contre la traite des êtres humains ? Cette question a animé le débat lundi entre les députés de la commission du travail, à la Chambre.

C'est un reportage de nos confrères de RTL qui a mis la puce à l'oreille du député Marc Baum (Déi Lénk) : les conditions de travail, de logement, de rémunération et de déclaration à la sécurité sociale luxembourgeoise de certains travailleurs y sont dépeintes de manière douteuse. « Tout le monde sait, mais personne ne fait rien », estime le député.

« Tout le monde sait, mais personne ne fait rien. »

Marc Baum, député, Déi Lénk

Voilà pourquoi lundi l'ordre du jour de la commission du travail concernait le « fonctionnement de l'Inspection du travail et des mines, notamment en ce qui concerne les contrôles relatifs à la traite des êtres humains ». Pour l'occasion, le ministre du Travail Dan Kersch (LSAP), la ministre de la Justice Sam Tanson (Déi Gréng) ainsi que des représentants de l'ITM étaient présents pour débattre avec les parlementaires.

Contrôles annoncés et patrons intouchables

Une série de points ont été mis en avant, relate le site web de la Chambre des députés, comme le fait que l'ITM « annonce » ses contrôles dans les entreprises, lesquelles peuvent alors se régulariser avant d'être inquiétées.

En outre, la législation actuelle ne prévoit que la responsabilité pénale du salarié et non pas celle de l'employeur en cas d'affiliations falsifiées ou absentes auprès de la Sécurité sociale. Bref, ne pas déclarer ses employés n'est pas un fait pénal et les employeurs ne peuvent donc pas être condamnés à des amendes ou à des peines de prison, contrairement à ce qui peut se faire en France par exemple. Les députés de la commission ont plaidé pour un « rééquilibrage » devant le ministre Dan Kersch, qui s'est dit ouvert à cette piste.

Et puis, seuls la police et les maires peuvent effectuer des contrôles en matière de conditions de logement des particuliers, pas l'ITM. Mais Dan Kersch a annoncé qu'une réforme législative se prépare dans le cadre de la transposition en droit luxembourgeois de la nouvelle « directive détachement » de l'Union européenne. À ce propos, le sujet devrait prochainement figurer à l'ordre du jour de la commission à la Chambre puisque le Conseil d'État a récemment émis son avis sur celui-ci.

NATIONAL - CHAMBER

Ombudsman kéint nach an anere Beräicher Kompetenze kréien

Ënner anerem kéint viséiert ginn, datt en och a privaten Etablissementer, déi hir Revenue vum Staat bezéien, kéint agräifen.

"Den Ombudsman ass net méi ewech ze denken". Dat ass eng Ausso, déi e Mëttwoch de Mëtteg méi ewéi eng Kéier widderholl gouf, wéi d'Chamber an enger Orientatiounsdebatt iwwert de Rapport vum Ombudsman vun 2018 diskutéiert huet.

D'Deputéiert hunn ënner anerem méi Kompetenze fir den Ombudsman gefuerdert an eng besser Zesummenaarbecht mat all de Gemengen.

Déi Zesummenaarbecht fonctionéiert elo scho mat der Majoritéit vun deenen 102 Gemenge gutt, mä, an dat hat d'Ombudsman Claudia Monti och an hirem Rapport ervirgestrach, et gi verschidde Gemengen, déi sech ëmmer erëm striewen, fir mam Ombudsman a senge Leit zesummenzeschaffen.

D'Deputéiert ware sech driwwer eens, datt dat net geet, wéi ënnert anerem de Marc Hansen vun déi Gréng betount huet :

"Et kann net sinn, dass den Dialog mam Ombudsman carrement verweigert gëtt, déi jo am Sënn vum Bierger schafft, wat och d'Missioun un den ugesprachene Gemenge misst sinn."

D'Claudia Monti hat schonn am Februar betount, datt an engem nächste Rapport d'Nimm vun deene betrouene Gemenge kéinte publizéiert ginn, wa sech d'Zesummenaarbecht net verbessert.

Bei de Recommandatiounen, déi den Ombudsman a sengem Rapport gemaach huet, ass eng Doleance, déi et schonn zënter Jore gëtt. D'Mediateur wënscht sech, och kënne bei privaten Etablissementer aktiv ze ginn, déi hir Revenuen zum Deel oder och ganz vum Staat kréien. De Fränk Colabianchi vun der DP :

"Also zum Beispill an Altersheemer, Kannerheemer, Foyeren fir Demandeurs de protection nationale oder och Personnes à besoin spécifique, an iwwerhaupt am ganze konventionéierte Beräich. D'Gesetz vum 22. August 2003 schléisst dëse Secteur aus de Kompetenze vum Ombudsman aus. Vun do kéimen awer reegelméisseg Nout-Appeller vu Leit, déi an deenen Arichtungen liewen an déi schlecht dru sinn, ënnersträicht den Ombudsman."

D'Deputéiert waren duerch d'Bänk der Meenung, datt ee sech muss Gedanken driwwer maachen, fir dem Ombudsman och an deem Beräich méi Kompetenzen ze ginn. De Paul Galles vun der CSV huet drun erënnert, datt ee sech ëmmer soll virun Aen halen, datt hanner all de Reklamatiounen am Service vum Ombudsman Mënsche mat Froe stinn, déi fir si enorm wichteg sinn :

"Froen, déi vun eise Bierger a Biergerinnen oft d'Zefriddenheet vun hirem Liewen ausmaachen an déi och direkt mat hirer Würd a mat hirem Gléck ze dinn hunn. En ech fannen et ganz wichteg, dass mer mierken an, dass mer och bemierken, dass mer mat Mënschen ze dinn hunn, déi vum Staat wierklech eppes erwaarden. Déi op d'Institutiounen, de Staat, d'Gemengen an d'Ministère waarden, well dorun en Deel vun hirer Zefriddenheet an hirem Gléck hänkt."

Als Rappel, 2018 goufen et eng 950 Reklamatioune vun deenen der iwwer 300 als recevabel zeréckbehalen goufen. Dovunner konnt den Ombudsman 3/4 vun de Problemer léisen.

Links

- [Chamberdebatt Ombudsman / Reportage Dany Rasqué⁴⁵](#)

⁴⁵ <http://perma.rtl.lu/a/1400543.mp3>

NATIONAL - MILITÄRSATELLIT

Membere vu Chamberkommissioun hunn d'Gefill, dauernd belunn ze ginn

Déi Kritik koum vun der Opposition, nodeem de Colonel Paul Nilles e Freideg grad de Contraire vun deem sot, wat d'Kommissioun virun 2 Woche erzielt krut.

Éier de fréieren Arméismínister Etienne Schneider e Méindeg an d'Budgetskontrollkommissioun wäert goen, fir Positioun zu der Affär ronderëm de Militärsatellit "Luxeosys" ze bezéien, souz déi Chamberkommissioun e Freideg mat der fir d'Defense zesummen. Nieft dem haitegen Defenseminister François Bausch war och den Colonel Paul Nilles mat an d'Chamber komm, fir den Deputéierte virun allem technesch Explikatiounen iwver den Satellit ze ginn. D'Oppositionsparteien hunn dat och begréisst, si sinn allerdéngs och nees brisant Detailler gewuer ginn, mam Resultat, dass den Dossier net wierklech méi transparent gëtt, esou d'Diane Adehm vun der CSV.

Bis elo krut d'Chamber ëmmer gesot, dass d'Personal vun der Arméi sollt d'Exploitatioun vun deem ganze System maachen. An da sëtzt de fréiere Personalchef vun der Arméi an der Chamber, deen da seet, dass hie mat esou enger Demande net befaasst wier, fir ebe Leit op dës Aarbecht ze preparéieren an ofstellen. Dann ass et och logesch, dass sech d'Leit an der Kommissioun Froe stellen ze deem, wat si virun 2 Woche vum Här Heck erzielt kruten. Dofir sinn d'Politiker der Meenung, dass hei just nach geflunkert e gelunn gëtt, kritiséiert d'CSV-Politikerin.

De Sven Clement vun de Piraten hat dee selwechte Constat gemaach a vun engem "staarke Stéck" geschwat.

"Et goufen nei Indizien iwver d'Ausbildung vun den Ënneroffizéier, déi den Här Heck deemools an d'Spill bruecht huet. Do huet de fréiere Personalchef vun der Arméi kloer gesot, dass hien do net involvéiert war. Wéi d'Arméi also 50 nei Ënneroffizéier sollt rekrutéieren a forméieren als Satellitenopérateur, an de Personalchef ass net involvéiert... Dat ass staarken Tubak!"

Esouguer bannent de Regierungsparteie ginn et Deputéiert, déi et net kal léisst, ewéi verwurrelt d'Affär aktuell ass.

De Gusty Graas vun der DP zum Beispill: *"Ech soen éierlech: gemëschte Gefiller. Och deemools war ee ganz positiv agestallt vis-à-vis vun deem Projet. Mä haut am Réckbléck huet ee jiddefalls d'Gefill, dass mir Deputéiert deemools net all d'Kaarten op den Dësch geluecht kruten. Dat ass net gutt fir déi parlamentaresch Aarbecht."*

De Mars Di Bartolomeo stellt sech viru säi LSAP-Parteikolleg, den deemolegen Arméismínister Etienne Schneider.

"Ech hunn net dee batteren Nogoût, dass dat bewosst net gemaach ginn ass. Do ware Leit iwverzeegt, dass dat dee richtege Wee war."

Dobäi hat awer den deemolegen Arméidirekter Patrick Heck scho Feeler zouginn. Dass de Satellit elo vill méi deier géif ginn, léich dorun, dass déi nei Ekippe ronderëm de Minister François Bausch de Projet ganz nei ausgeriicht hätt. Dee gesäit dat awer anescht.

"Et ass net den Deplacement vun den Antennen, deen esou en héije Käschtépunkt verursaacht. Et sinn eben e ganze Koup aner Saachen, déi am Projet net integréiert waren."

Den zoustännege Minister François Bausch huet op en neits betount, dass hien de Projet u sech nach ëmmer positiv fënnt. Wéi säi Virgänger Etienne Schneider dat gesäit, an ob hien eventuell Feeler zougëtt, dat gëtt een e Méindeg gewuer.

Links

- [Extrait Diane Adehm](#)⁴⁶
- [Militärsatellit / Reportage Pierre Jans](#)⁴⁷

⁴⁶ <http://perma.rtl.lu/a/1391931.mp3>

⁴⁷ <http://perma.rtl.lu/a/1391947.mp3>

Le Freeport fait l'objet d'une surveillance « efficace »

De 2016 à 2018, les trois opérateurs agréés à l'époque dans la zone franche au Findel ont reçu à six reprises la visite des agents de l'administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA. Deux amendes administratives ont été infligées. Un contrôle que Pierre Gramegna (DP) juge « efficace ».

Installé au Findel depuis **septembre 2014**, le Freeport dégage un parfum sulfureux. Exempté de TVA, le port franc a déjà fait l'objet de nombreuses critiques⁴⁸, posant notamment des soucis concernant la transparence et les risques de blanchiment d'argent. Bref, c'est ce qu'il est convenu d'appeler une « mauvaise réputation⁴⁹ ». En charge depuis 2015 de la surveillance des opérateurs agréés en zone franche, l'administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA (AED) a « effectué six contrôles sur place entre 2016 et 2018, un en 2016, deux en 2017 et trois en 2018 », révèle ce jeudi **Pierre Gramegna (DP)**, le ministre des Finances.

Sur ces six contrôles réalisés auprès des trois opérateurs agréés en zone franche à l'époque - ils sont au nombre de quatre depuis 2019 -, « deux ont donné lieu à des amendes administratives », relève le ministre des Finances. Sans livrer des données plus récentes, Gramegna se contente de dire que « l'AED prévoit des contrôles sur place auprès des quatre opérateurs pour les prochains mois de l'année 2020 ».

Publiée sur le site du ministère des Finances⁵⁰, l'évaluation nationale des risques en matière de blanchiment de fonds et de financement du terrorisme estime à un niveau « élevé » le risque inhérent des opérateurs agréés en zone franche. C'est pourquoi « la périodicité des contrôles sur place a été fixée à 18 mois par l'AED », explique Pierre Gramegna. De plus, l'AED et les opérateurs Freeport se réunissent une fois par an au sein d'un comité consultatif. Par ailleurs, la loi oblige les opérateurs Freeport à fournir toutes les informations nécessaires à l'identification et la vérification de l'identité de leurs clients et bénéficiaires effectifs.

Fort de ces considérations et en réponse à une question posée par **François Benoy (Déi Gréng)**, Pierre Gramegna estime que les mesures mises en place se révèlent « efficaces » et constituent même « un atout pour les opérateurs agréés sur le plan international ». Ce disant, le ministre DP fait référence au rapport publié en octobre 2018⁵¹ par le Parlement européen (voir les conclusions, pp 35-37), soulignant « la rigueur des opérateurs Freeport (du Luxembourg) dans la mise en œuvre des obligations de vigilance en vertu de la loi sur le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ».

Rappelons que le Freeport a vu le jour dans le but de stocker de manière ultrasécurisée et pour une durée illimitée des marchandises⁵² en transit provenant de pays tiers à l'Union européenne, et ceci en suspension de droits et taxes, notamment la TVA. Mais aujourd'hui, près de six ans après sa création, la zone franche tourne au ralenti⁵³. En 2018, elle a fait état d'une perte opérationnelle de 1,6 million d'euros, tandis que sa dette était passée de 9,4 millions en 2017 à 12,3 millions d'euros en 2018. Une situation délicate dans laquelle Pierre Gramegna déclarait pourtant récemment⁵⁴ « ne pas y voir de risque réputationnel » pour le Grand-Duché.

⁴⁸ <https://www.wort.lu/fr/economie/commission-pana-le-freeport-ne-convainc-pas-les-eurodeputes-5a795838c1097cee25b7d06b>

⁴⁹ <https://www.wort.lu/fr/economie/tableaux-de-picasso-voles-le-president-du-freeport-luxembourg-en-garde-a-vue-555456f40c88b46a8ce593bc>

⁵⁰ <https://mfin.gouvernement.lu/fr/publications/Divers/NRA/NRA.html>

⁵¹ https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/155721/EPRS_STUD_627114_Money%20laundering-FINAL.pdf

⁵² <https://www.wort.lu/fr/culture/le-coffre-fort-du-findel-entrouvre-ses-portes-5c9ce9ddda2cc1784e340cf3>

⁵³ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/freeport-a-besoin-d-une-strategie-differente-5ef07206da2cc1784e360232>

⁵⁴ <https://www.wort.lu/fr/economie/une-faillite-du-freeport-ne-concernerait-pas-l-etat-5efdb283da2cc1784e360c83>

22 procureurs européens pour lutter contre la criminalité

Nouvelle institution destinée à traquer la fraude et les détournements de fonds du budget européen, le futur parquet européen sera doté de magistrats spécialisés. Désignés lundi par le Conseil de l'UE, ils siègeront au Kirchberg. Parmi eux, le Luxembourgeois Gabriel Seixas.

(AFP) - Le Conseil de l'Union européenne a nommé lundi **les 22 procureurs** du nouveau parquet européen, dirigé par la Roumaine Laura Codruta Kövesi⁵⁵, qui doit entrer en fonction fin 2020 pour traquer la fraude et les détournements de l'argent de l'UE. Rien n'était encore joué⁵⁶ début mars bien que Codruta Kövesi avait senti avoir bien l'oreille du Premier ministre⁵⁷ Xavier Bettel (DP).

Ces procureurs sont issus des 22 pays qui participent à ce nouvel organe de l'UE, basé à Luxembourg, qui sera chargé de **rechercher, poursuivre et renvoyer en jugement les auteurs d'infractions** aux intérêts financiers de l'Union. Les États membres qui n'y prennent pas part sont la Hongrie, la Pologne, l'Irlande, la Suède et le Danemark.

La magistrate roumaine Laura Codruta Kövesi a été confirmée en octobre⁵⁸ dernier comme première cheffe du parquet européen. La nomination de son équipe, elle, a été retardée par les difficultés de Malte à proposer des candidats correspondant aux critères requis, avait expliqué le commissaire européen à la Justice Didier Reynders.

Les candidats devaient être des **membres actifs du ministère public ou du corps judiciaire de l'État membre** concerné, offrir des garanties d'indépendance, et avoir les qualifications requises et l'expérience suffisante des enquêtes financières et de la coopération judiciaire internationale.



Le nouveau parquet européen est dirigé par la Roumaine Laura Codruta Kövesi, icône de la lutte anticorruption.

Photo: AFP

Ces procureurs européens sont nommés pour un **mandat non renouvelable de six ans**, pouvant être prolongé trois ans au maximum. Parmi les membres de ce nouveau collège figure l'avocat luxembourgeois Gabriel Seixas qui devient le premier procureur européen du Grand-Duché.

Des procureurs européens délégués seront en outre basés dans les États membres participants. Le nouveau parquet européen sera chargé de diligenter des enquêtes, effectuera des actes de poursuite et exercera l'action publique devant les juridictions compétentes des États membres. Une compétence dont ne disposent pas les organismes de l'UE que sont l'Office européen de lutte antifraude (Olaf) ou Eurojust.

⁵⁵ <https://www.wort.lu/fr/international/la-tete-du-parquet-europeen-officiellement-designee-5d8c7ccdda2cc1784e34c3ee>

⁵⁶ <https://www.wort.lu/fr/international/partant-pour-plus-de-moyens-au-parquet-europeen-5e690884da2cc1784e3581ed>

⁵⁷ <https://www.wort.lu/fr/international/le-parquet-europeen-peine-a-s-etablir-a-luxembourg-5e666029da2cc1784e357ee5>

⁵⁸ https://www.wort.lu/fr/international/la-tete-du-parquet-europeen-officiellement-designee-5d8c7ccdda2cc1784e34c3ee?utm_campaign=magnet&utm_source=article_page&utm_medium=related_articles